



**Comité Départemental des Yvelines de la Ligue
Nationale Contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental des Yvelines de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental des Yvelines de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental des Yvelines de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans les notes « 4.1 Compte de résultat par origine et par destination » et « 4.7 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.



Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 754.40	(32 736.17)	29 018.23	7 388.89
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	61 754.40	(32 736.17)	29 018.23	7 388.89
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	20 329.20		20 329.20	10 744.08
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	500.00		500.00	500.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 829.20		19 829.20	10 244.08
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	82 083.60	(32 736.17)	49 347.43	18 132.97

STOCKS et EN-COURS	540.00		540.00	877.00
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	540.00		540.00	877.00
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	626.44		626.44	1 185.81
CRÉANCES	158 323.02		158 323.02	102 052.14
Créances clients, usagers et comptes rattachés	299.25		299.25	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	158 023.77		158 023.77	102 052.14
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	678 458.49		678 458.49	864 259.94
Valeurs mobilières de placement	104 340.00		104 340.00	104 340.00
Disponibilités	574 118.49		574 118.49	759 919.94
Charges constatées d'avance	31 789.66		31 789.66	21 090.41
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	869 737.61		869 737.61	989 465.30

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	951 821.21	(32 736.17)	919 085.04	1 007 598.27
--------------------------------------	-------------------	--------------------	-------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		573 913.99	688 904.55
Réserves statutaires ou contractuelles		381 468.67	438 963.95
Réserves pour projet de l'entité		192 445.32	249 940.60
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		53 733.21	(114 990.56)
Situation nette (sous total)		627 647.20	573 913.99
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		627 647.20	573 913.99
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		53 617.00	46 883.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		53 617.00	46 883.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS			
DETTEs		237 820.84	386 801.28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		142 168.60	122 177.47
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		40 852.89	38 890.05
Dettes fiscales		1 264.00	1 219.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 050.00
Autres dettes		53 535.35	223 464.76
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		237 820.84	386 801.28
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		919 085.04	1 007 598.27

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	51 744.00	51 360.00	384.00	0.75 %
Ventes de biens et services	4 762.86	4 465.00	297.86	6.67 %
Ventes de biens · dont ventes de dons en nature	718.00	920.00	(202.00)	-21.96 %
Ventes de prestations de service · dont parrainages	4 044.86	3 545.00	499.86	14.10 %
Concours publics et subventions d'exploitation	42 675.00	23 640.00	19 035.00	80.52 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	602 363.26	686 356.28	(83 993.02)	-12.24 %
Dons manuels	593 863.26	572 727.89	21 135.37	3.69 %
Mécénats	8 500.00	7 000.00	1 500.00	21.43 %
Legs, donations et assurances-vie		106 628.39	(106 628.39)	
Contributions financières reçues	94 016.07	9 175.00	84 841.07	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 240.45	921.71	318.74	34.58 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	796 801.64	775 917.99	20 883.65	2.69 %
Achats de marchandises	872.31	2 010.78	(1 138.47)	-56.62 %
Variation de stock	337.00	(235.00)	572.00	
Autres achats et charges externes	386 869.24	320 577.97	66 291.27	20.68 %
Aides financières	100 459.78	294 707.64	(194 247.86)	-65.91 %
Impôts, taxes et versements assimilés	10 456.42	6 814.41	3 642.01	53.45 %
Salaires et traitements	173 267.45	164 364.18	8 903.27	5.42 %
Charges sociales	76 506.95	68 148.66	8 358.29	12.26 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 096.55	7 312.84	6 783.71	92.76 %
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	44 138.42	45 465.12	(1 326.70)	-2.92 %
CHARGES D'EXPLOITATION	807 004.12	909 166.60	(102 162.48)	-11.24 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(10 202.48)	(133 248.61)	123 046.13	-92.34 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 989.72	2 279.07	(289.35)	-12.70 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 989.72	2 279.07	(289.35)	-12.70 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 989.72	2 279.07	(289.35)	-12.70 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(8 212.76)	(130 969.54)	122 756.78	-93.73 %
Sur opérations de gestion	62 218.97	16 329.98	45 888.99	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	62 218.97	16 329.98	45 888.99	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	62 218.97	16 329.98	45 888.99	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	273.00	351.00	(78.00)	-22.22 %
TOTAL DES PRODUITS	861 010.33	794 527.04	66 483.29	8.37 %
TOTAL DES CHARGES	807 277.12	909 517.60	(102 240.48)	-11.24 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	53 733.21	(114 990.56)	168 723.77	
Dons en nature	7 575.00	8 690.00	(1 115.00)	-12.83 %
Prestations en nature	7 911.00	33 004.20	(25 093.20)	-76.03 %
Bénévolat	41 973.19	28 221.69	13 751.50	48.73 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 459.19	69 915.89	(12 456.70)	-17.82 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	7 575.00	8 690.00	(1 115.00)	-12.83 %
Prestations en nature	7 911.00	33 004.20	(25 093.20)	-76.03 %
Personnel bénévole	41 973.19	28 221.69	13 751.50	48.73 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 459.19	69 915.89	(12 456.70)	-17.82 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	Tableau de variation	14
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	Etat des échéances	14
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2	Dons manuels	18
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	18
4.2.1.4	Mécénat.....	18
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le Comité Départemental des Yvelines a transféré son siège social du 8 rue Madame à Versailles, au **80 bis avenue du Général Leclerc à Viroflay** en date du 5 juillet 2021. De fait, les statuts du Comité départemental des Yvelines de la Ligue contre le cancer ont été modifiés.

L'installation dans nos nouveaux locaux de Viroflay a impliqué la modification des clés de répartition des charges indirectes à compter de juillet 2021.

Madame Michèle POULAIN a été élue déléguée de l'antenne de l'arrondissement de Rambouillet lors du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021.

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, en 2021 la Direction de l'Association a décidé d'effectuer un maximum de soins de support en distanciel.

Par ailleurs, l'activité liée à la prévention et promotion des dépistages a elle aussi été impactée, de nombreuses actions sur le terrain ont été supprimées.

Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	132 182	28 992	99 420	61 754
Immobilisations financières	10 744	10 435	850	20 329
Total	142 926	39 427	100 270	82 083

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	28 992	99 420
THISO - travaux aménagt Viroflay	18 876	
Stoptél - acheminement	600	
Aménagt loc.loués		83 388
Ordinateurs Dell	2 901	
Matériel de bureau, informatique		15 948
UNVR -2 casques réal	2 400	
JPG - mobilier bureau	4 215	
Mobilier bureau		84
Immobilisations financières	10 435	850
Dépôt garantie Séfal	225	
Dépôt garantie Aestiam	9 960	
Caution salle Le Pecq		600
Caution salle Les Clayes-sous-Bois	250	250
Total	39 427	100 270

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	124 793	7 363	99 420	32 736
Amort.Immobilisations financières				
Total	124 793	7 363	99 420	32 736

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	500	0	0	500
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 244	10 435	850	19 829
Total	10 744	10 435	850	20 329

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Néant

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	20 329		20 329
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	299	299	
Autres Créances	158 024	158 024	
Créances reçues par legs ou donations			
Charges constatées d'avance	31 790	31 790	
Total	210 442	190 113	20 329

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	247 425	0
Livrets et comptes épargne	431 033	1 990
Comptes à terme	0	0
Total	678 458	1 990

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs	626	1 186
Avoir Fédération	0	889
Avoir pitneyBowes	0	168
Avoir Séfal	626	129
Créances clients et comptes rattachés	299	0
Fédération	299	0
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	0	0
Autres créances	158 024	102 052
Fédération - legs à recevoir	14 277	9 625
Fédération - dons à recevoir	134 647	90 807
Fédération - prél automatiques	8 985	0
Octobre rose	115	0
Subvention CPAM	0	1 620
Disponibilités	202	287
Intérêts courus à recevoir	202	287
Total	159 151	103 525

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
STOPTELECOM - maintenance	17	17
PITNEYBOWES - location machine à affranchir	453	438
MMA - assurances multirisques	1 395	1 277
MMA - assurances multirisques Mat.prév.	131	129
CM CIC - location multi-fonctions	0	1 883
ACCOR - tickets restaurant	2 252	2 057
SEFAL PROPERTY - loyer + charges locatives	0	15 289
STUDIOBOOK - concept+impres.agendas	12 837	0
RICOH - location multi-fonctions	151	0
AESTIAM - loyer + charges locatives + taxe foncière	14 554	0
Total	31 790	21 090

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds statutaires								
Fonds de réserve générale	438 964	57 495	57 495			57 495	57 495	381 469
Fonds de réserve missions sociales	249 941	57 496	57 496			57 496	57 496	192 445
Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-114 991			168 724	168 724			53 733
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	573 914	114 991	114 991	168 724	168 724	114 991	114 991	627 647

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges	46 883	6 734	0	53 617
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour entretien des tombes sur legs				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	46 883	6 734	0	53 617
Total	46 883	6 734	0	53 617

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 169	142 169		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	42 117	42 117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	53 535	53 535		
Produits constatés d'avance				
Total	237 821	237 821	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 491	1 888
Impôt sur les sociétés	273	351
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes	1 218	1 537
Etat charges à payer		
Dettes sociales :	40 626	38 221
Urssaf/ Pôle emploi	5 745	6 375
Caisse de retraite	5 534	4 192
Caisse de prévoyance	1 253	1 268
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer	1 551	1 637
Dettes congés à payer	18 251	17 058
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 301	6 823
Prélèvement à la source	991	868
Total	42 117	40 109

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	142 169	122 177
Fournisseurs	22 235	25 235
Fournisseurs Fédération	3 468	13 368
Fournisseurs - factures non parvenues	11 546	8 185
Fournisseurs - factures non parvenues Fédération	104 920	75 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	1 050
Fournisseurs d'immobilisations	0	1 050
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	53 535	223 465
EDT, aides aux malades	16 667	208 390
Recherche Fédération	34 889	12 276
Aides sociales	1 979	2 799
Total	195 704	346 692

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DES YVELINES RESSOURCES	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-713 226,81	-713 226,81	-744 460,35	-744 460,35
1.1 Cotisations sans contrepartie	-51 744,00	-51 744,00	-51 360,00	-51 360,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-602 363,26	-602 363,26	-686 356,28	-686 356,28
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-59 119,55	-59 119,55	-6 744,07	-6 744,07
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-105 108,52		-26 426,69	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-41 649,10		-9 175,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-63 459,42		-17 251,69	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-42 675,00		-23 640,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDIS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-861 010,33	-713 226,81	-794 527,04	-744 460,35
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-57 459,19	-57 459,19	-69 915,89	-69 915,89
Bénévolat	-41 973,19	-41 973,19	-28 221,69	-28 221,69
Prestations en nature	-7 911,00	-7 911,00	-33 004,20	-33 004,20
Dons en nature	-7 575,00	-7 575,00	-8 690,00	-8 690,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-57 459,19	-57 459,19	-69 915,89	-69 915,89

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DES YVELINES		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	467 289,50	412 249,53	617 499,35	584 878,74		
1.1 Réalisées en France	467 289,50	412 249,53	617 499,35	584 878,74		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	395 900,45	340 860,48	344 060,62	318 026,01		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	71 389,05	71 389,05	273 438,73	266 852,73		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	193 259,51	191 284,51	154 824,19	155 059,19		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	193 259,51	191 284,51	154 824,19	155 059,19		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	139 721,11	131 205,66	135 784,06	128 222,35		
3.1 Frais d'information et de communication	183,00	183,00	51,50	51,50		
3.2 Frais de fonctionnement	134 726,99	126 211,54	133 274,32	125 712,61		
3.3 Autres charges	4 811,12	4 811,12	2 458,24	2 458,24		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 734,00	6 734,00	1 059,00	1 059,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	273,00		351,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	807 277,12	741 473,70	909 517,60	869 219,28		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	53 733,21		-114 990,56			
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
		Décembre 2021		Décembre 2020		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION						
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 486,00	15 486,00	18 191,00	18 191,00		
Réalisées en France	15 486,00	15 486,00	18 191,00	18 191,00		
Réalisées à l'étranger						
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS						
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	41 973,19	41 973,19	51 724,89	51 724,89		
TOTAL	57 459,19	57 459,19	69 915,89	69 915,89		

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	57 130	4 465
Manifestations	722	0
Ventes (dont abonnement à vivre)	718	920
Prestations et autres ventes	1 963	825
Autres produits affectés aux missions sociales	1 360	2 720
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	52 367	0
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	1 990	2 279
Produits financiers	1 990	2 279
Total	59 120	6 744

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Autres produits d'activités annexes	1 240	922
Produits exceptionnels	62 219	16 330
Total	63 459	17 252

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Néant

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Néant

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon le temps de présence des salariés au Comité et garde un caractère permanent jusque fin juin 2021. A compter de juillet 2021, cette méthode a été modifiée en prenant en compte non seulement la présence des salariés mais aussi la surface des locaux. Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 14 avril 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	32 334	2 830	21 504	56 668
Assurance	2 018	213	1 007	3 238
Electricité et eau	941	123	472	1 536
Téléphone	1 397	113	964	2 474
Fournitures entretien	860	123	390	1 373
Fournitures administratives	2 009	352	665	3 026
Prestataire salaires	568	184	438	1 190
Prestataire destruction documents	312	0	312	624
Locations mobilières	2 707	144	2 157	5 008
Charges locatives	6 284	590	4 025	10 899
Entretien sur biens immobiliers	136	0	136	272
Entretien sur biens mobiliers	254	52	57	363
Maintenance	257	0	257	514
Honoraires	6 840	1 309	1 831	9 980
Frais de déménagement	2 720	552	609	3 881
La poste - collecte et frais réexpédition	927	18	858	1 803
Suivi et frais de dossier CM CIC, Pitney	94	15	35	144
Taxes	5 517	768	2 577	8 862
Abonnement zoom	118	24	26	168
Total	66 293	7 410	38 320	112 023

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	70 361	63 885
Actions d'information, de prévention et de dépistage	58 079	52 311
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	6 265	5 853
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	51 027	49 003
Frais de fonctionnement (dont communication)	64 042	61 461
Total	249 774	232 513

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	224 365	187 282
Actions d'information, prévention, dépistage	149 340	127 732
Actions de formation	440	454
Actions de recherche	19 994	26 775
Actions autres	1 761	1 817
Total	395 900	344 060
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	36 500	223 368
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	34 889	50 071
Actions autres		0
Total	71 389	273 439

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	183	52
Frais de gestion	115 584	115 014
Impôts et taxes	4 171	4 176
Cotisation statutaire 10%	14 972	14 084
Charges financières	1 357	1 152
Dotations aux amortissements	3 454	1 306
...		
Total	139 721	135 784

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Néant

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	Nbre d'heures x 1,5 SMIC	41 973	28 222
Mise à disposition de salles	Valeur locative	7 575	8 690
Bénévolat-coaching emploi	Tarif horaire coaching emploi	3 250	5 750
Bénévolat-loisirs créatifs	Tarif atelier	0	100
Bénévolat-groupe de convivialité	Tarif atelier	0	150
Bénévolat-massages bien-être	Tarif horaire massages	2 001	2 871
Bénévolat-groupe de parole	Tarif horaire groupe de parole	2 660	630
Mécénat de compétence	Salaires + charges sociales	0	23 503
Total		57 459	69 916

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	872										872
Variation de stock					337						337
Autres achats et charges externes	199 809	71 389			134 081		52 978				458 258
Aides financières	29 071										29 071
Impôts, taxes et versement assimilés	5 517				768		4 171				10 456
Salaires et traitements	93 342				35 678		44 248				173 267
Charges sociales	41 364				15 350		19 794				76 507
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 908						3 454				7 363
Dotations aux provisions								6 734			6 734
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	22 017				7 046		15 076				44 138
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéficiés									273		273
TOTAL	395 900	71 389	0	0	193 260	0	139 721	6 734	273	0	807 277

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	7 575				7 575
Prestations de services	7 911				7 911
Personnel bénévole				41 973	41 973
TOTAL	15 486	0	0	41 973	57 459

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	7 585
Autres missions	0
Total	7 585

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Différence entre provision et règlement EDT	21 699
Différence entre provision et règlement GRYN	4 640
Annulation provision EDT	35 880
Total	62 219
Charges exceptionnelles	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 078 - COMITÉ DES YVELINES		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-713 226,81	-744 460,35
1.1 Cotisations sans contrepartie		-51 744,00	-51 360,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-602 363,26	-686 356,28
Dons manuels non affectés		-576 183,34	-566 227,23
Dons manuels affectés		-17 679,92	-6 500,66
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-106 628,39
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-8 500,00	-7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-59 119,55	-6 744,07
Manifestations		-721,61	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-718,00	-920,00
Prestations et autres ventes		-1 963,25	-825,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 360,00	-2 720,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 989,72	-2 279,07
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-52 366,97	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés /ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-713 226,81	-744 460,35
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-28 246,89	-124 758,93
TOTAL		-741 473,70	-869 219,28
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		546 321,57	669 115,46
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-28 246,89	-124 758,93
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-21 629,34	1 965,04
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		496 445,34	546 321,57
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-57 459,19	-69 915,89
Bénévolat		-41 973,19	-28 221,69
Prestations en nature		-7 911,00	-33 004,20
Dons en nature		-7 575,00	-8 690,00
TOTAL		-57 459,19	-69 915,89

LA LIGUE COMITE DE COMITE	078 - COMITÉ DES YVELINES	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		412 243,53	584 878,74
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>412 243,53</i>	<i>584 878,74</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>340 862,49</i>	<i>318 026,01</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		134 724,73	166 247,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		123 940,31	122 732,10
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres		440,35	454,33
Actions de société et politique de santé		1 761,38	1 817,32
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		19 993,71	26 774,66
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>71 381,05</i>	<i>266 852,73</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		36 500,00	216 782,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		34 881,05	50 070,73
<i>Programmes nationaux</i>		<i>34 881,05</i>	<i>50 070,73</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		191 284,51	155 053,19
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>191 284,51</i>	<i>155 053,19</i>
Frais d'appel de dons		117 352,64	93 743,68
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		58 493,71	48 562,76
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		15 438,16	12 746,75
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		131 205,66	128 222,35
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>183,00</i>	<i>51,50</i>
Frais d'information et de communication externe		183,00	51,50
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>126 211,54</i>	<i>125 712,61</i>
Frais de gestion		107 068,54	107 452,71
Formation administrative			
Impôts et taxes		4 171,23	4 175,63
Cotisation statutaire 10%		14 971,77	14 084,21
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>4 811,12</i>	<i>2 458,24</i>
Charges financières		1 356,98	1 151,98
Dotations aux amortissements		3 454,14	1 306,26
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		734 739,70	868 160,28
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 734,00	1 053,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		741 473,70	869 219,28

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 486,00	18 191,00
<i>Réalisées en France</i>	<i>15 486,00</i>	<i>18 191,00</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	41 973,19	51 724,89
TOTAL	57 459,19	69 915,89
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
02/05/2018	ordinateur portable	890				100	100
18/06/2018	ordinateur optiplex	1 040				161	161
19/09/2018	expo interac prév	14 141				3 388	3 388
15/03/2020	ordinateur optiplex	1 229				410	410
29/07/2020	ordinateur portable	1 560				520	520
28/12/2020	migration stoptél	1 500				500	500
29/05/2021	travaux électricité				624	38	38
13/06/2021	travaux aménagement				15 060	920	920
13/06/2021	radiateurs électriques				3 191	195	195
18/06/2021	armoire forte				1 434	77	77
06/07/2021	acheminement stoptél				600	97	97
06/07/2021	meubles de bureau				2 053	200	200
26/07/2021	chaises				564	49	49
12/07/2021	3 ordinateurs port dell				2 901	454	454
09/09/2021	2 casques réalité virtuelle				2 400	249	249
05/11/2021	meuble dossiers suspendus				164	5	5
	Total	20 360			28 992	7 363	7 363

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	1 12			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	1 254,50	0,76	19 720,74
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	9	432,55	0,26	6 799,69
réunions...	9	199,50	0,12	3 136,14
Organisation de manifestations	9	49,50	0,03	778,14
Communication, démarches auprès des médias	6	401,00	0,24	6 303,72
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	15,00	0,01	235,80
Autres.	14	318,00	0,19	4 998,96
Total	71	2 670,05	1,62	41 973,19

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72€(nbre heure équivalent temps plein x 15,72€),ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	6	7 522	4,13
Total	6	7 522	4,13

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Néant

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6 468 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.